



Conflans-sainte-honorine, vendredi 11 avril 2025

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/00590

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°78-2025-04-04-00006

**Manifestation nautique et activités nautiques
(30 embarcations semi-rigides - régates de voile)**

**SEINE AVAL - TRIEL-SUR-SEINE du PK 85.3 au PK 93
MEULAN - Régates de voiles.**

**Extrême vigilance (Eviter les remous) (tous les usagers - dans
les deux sens)**

- du 30/03/2025 à 10:00 au 27/10/2025 à 17:30o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 85.300 (à Triel-sur-Seine) et pk 93.000 (MEULAN) - Rive droite

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence et à ralentir à la vue de ces manifestations. Le Yacht Club de Triel sur Seine organise des régates de voile ainsi que les entraînements les week-ends et jours fériés selon le calendrier figurant dans l'arrêté préfectoral joint. Les régates se dérouleront de 10H00 à 17H30.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

Direction territoriale Bassin de la Seine, 18, Quai d'Austerlitz, 75013 PARIS

Tél : 01.83.94.44.00 - Fax : 01.83.94.44.01

UTI Boucles de la Seine, 11, cours de Chimay, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Tél : 01 39 18 23 45

Date limite d'affichage :

28/10/2025

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Sébastien LY VAN TU